Réseau wallon
de Développement Rural

Le Groupe de travail Essaimage des Espaces Test Maraîchers présente :

Le RAW'ET Maraîcher

Le Réseau des Acteurs Wallons des Espaces Test Maraîchers et son plan d'action 2015 - 2020

Au départ il y a l'expérience de Point Vert, un espace-test maraîcher mis en œuvre par le GAL Pays des Condruses en 2013.
Après un an de fonctionnement un premier bilan est établi et l'idée d'un essaimage réunit un groupe de travail constitué de porteurs de projets similaires et d'organismes d'accompagnement ou de formation de candidats maraîchers.
Ce GT, animé par le Réseau wallon de Développement Rural, va successivement identifier les dimensions liées au développement d'un tel projet, faire un état des lieux et de la réflexion sur le concept d'ETM et enfin concevoir un plan d'action commun.
Ce travail collectif a permis de passer en revue les acquis, les hypothèses de travail ou de formuler des propositions tout azimut.
En premier lieu, la résolution des besoins opérationnels de chaque ETM en devenir, pour réussir leur mise en place dans leurs contextes territorial, partenarial et organisationnel respectifs, ensuite le fonctionnement et la gestion au quotidien d'un ETM du point de vue des pilotes et des maraîchers.
Un chapitre important a été développé sur l'accompagnement des candidats, en amont, pendant et après le passage en ETM et sur la formation des publics tant aux plans techniques qu'entrepreneurial.
Un ETM s'inscrit dans les parcours individuels des maraîchers et génère une dynamique d'échanges en interne, mais aussi avec l'ensemble du territoire. C'est un outil d'animation territoriale, un partenaire important dans la promotion du circuit-court, la sensibilisation à une alimentation durable et le développement de synergies entre acteurs du développement local.
Enfin, les participants à cette démarche ont mis leur intentions en perspective avec l'identification, selon le principe de subsidiarité, des aspects devant être mutualisés et ainsi capitalisés, entre structures porteuses d'ETM et organismes d'accompagnement.
Ce réseau qui s'est choisi le nom de RAW'ET Maraîcher envisage de poursuivre le travail sur un modèle concerté d'ETM, sur une politique d'essaimage en Wallonie, d'évaluer, de capitaliser et de réfléchir en commun, notamment sur les méthodes d'accompagnement des maraîchers et les outils qui soient adaptés aux publics.
Cette démarche ne pouvait mieux s'illustrer en se terminant par le témoignages direct d'acteurs des ETM, avec les interviews de 2 responsables de Point Vert et de 3 candidats maraîchers à des étapes différentes d'un parcours plein de promesses!

Les partenaires	page 3
Ligne du temps	page 4
Les étapes de la démarche	page 5
L’expérience Point Vert	page 6
Les initiatives en cours	page 7
D’une expérience pilote à un réseau	page 8
La mise en place d’un ETM	page 9
Actions de mise en place d’un ETM	page 10
Les structures juridiques possibles	page 11
Le fonctionnement d’un ETM	page 12
Le système d’acteurs de l’ETM	page 13
Une formation technique et un accompagnement adaptés au contexte et aux publics	page 14
Le rôle de l’ETM dans l’animation territoriale	page 15
Logique d’intervention du réseau	page 16
Mise en réseau et actions communes	page 17
Evaluation et capitalisation	page 18
Les interviews des maraîchers	page 19
Les interviews des coordinateurs d’un ETM	page 20

RAW'ET MARAÎCHER

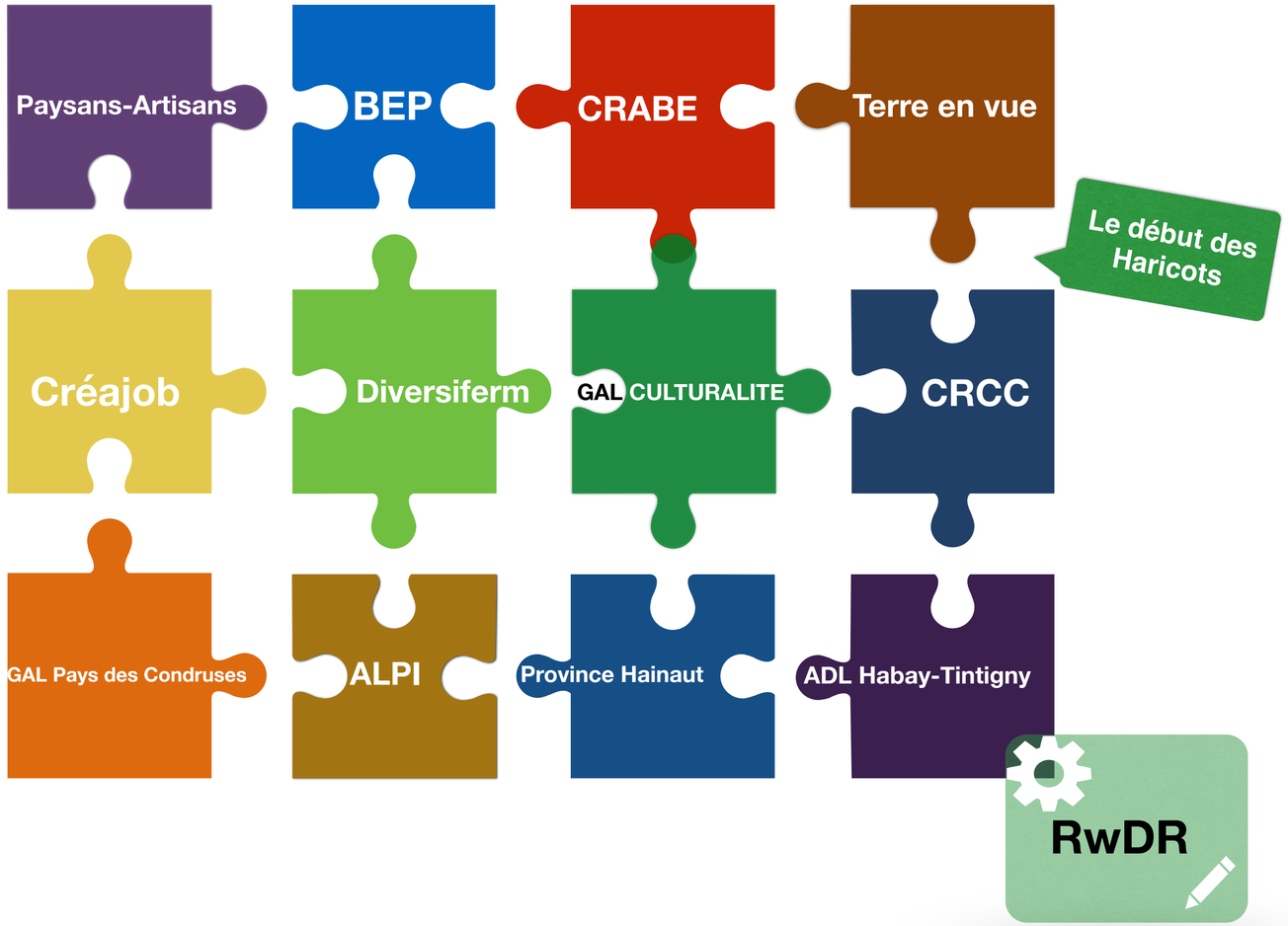

Coopérative paysans-artisans : Benoît Dave

Bureau Economique de la Province de Namur : Marc Dehareng,

Crabe : Marc Kerckhove

Coopérative Terre-en-vue : Maarten Roels

Créa-Job filière agrotourisme : Isabelle Melon et Guillaume Stilmant

Diversiferm : Stéphane Winandy

Gal Culturalité en Hesbaye brabançonne : Amélie Janssens

Centre de Référence des Circuits courts de l'Agence de Stimulation Economique (AEI) : Charles-Edouard Jolly

GAL Pays des Condruses : Jean-François Pecheur et Kathleen Vanhandenhoven

ALPI : Olivier Copette

Province du Hainaut : Stéphane Ramu

ADL de Habay : Maxime Malotaux

Début des Haricots : Antoine Sterling

Cellule d'animation du RWDR : Daniel Wathelet, animateur et rapporteur final

Essaimage d'Espaces Test Maraîchers

mise en place des ETM et du RAW'ET

2016 …

3 Groupes de Travail : Plan d'action commun et capitalisation

Interview de candidats maraîchers et de Point Vert

2015

6 Groupes de Travail : Etat des lieux et de la réflexion, enjeux, objectifs, cadre logique et création du RAW'ET

2014

Juin 2013

Création de Point Vert à Strée

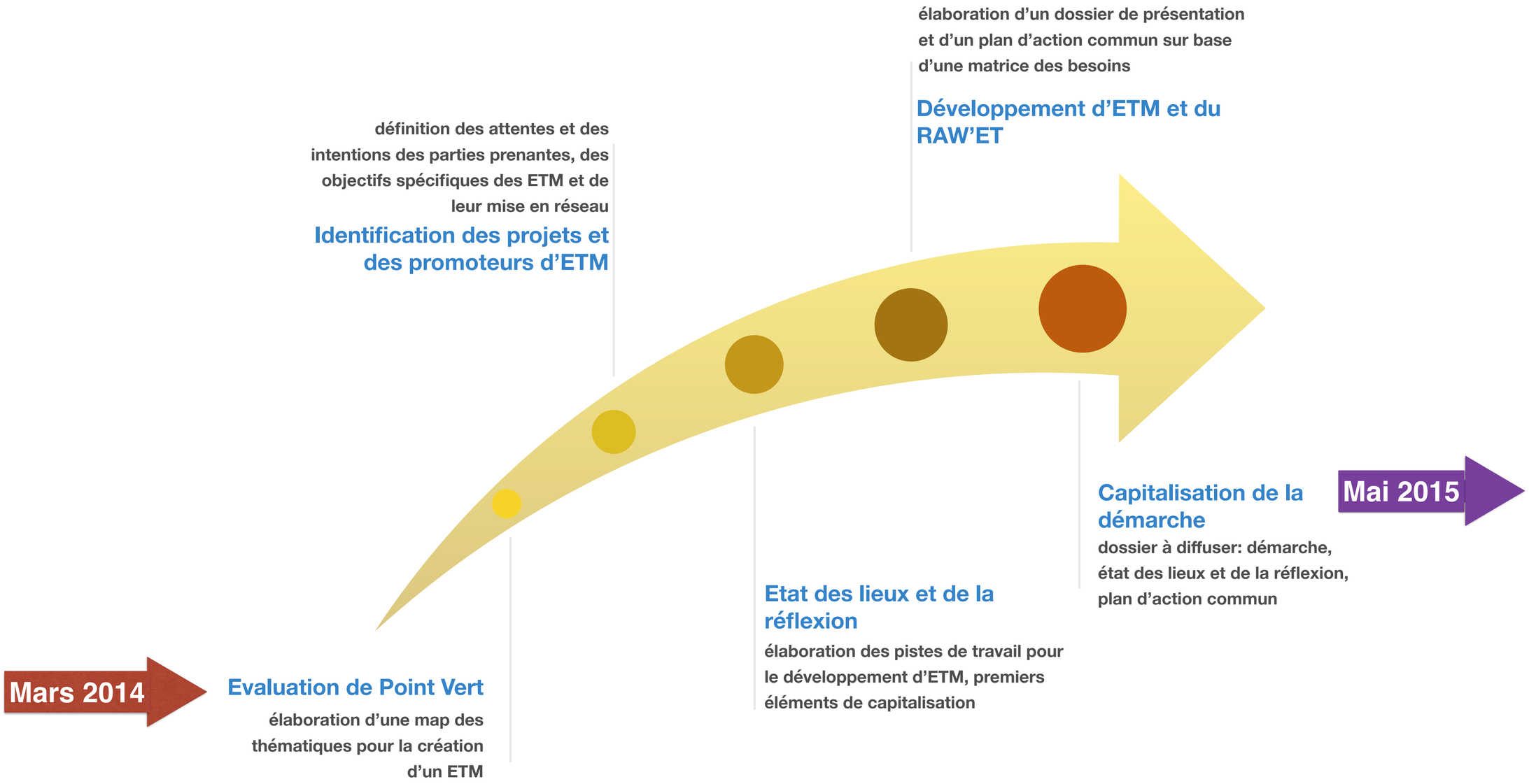

Les étapes de la démarche

POINT VERT

Ce projet, porté par le GAL Pays des Condruses, vise à offrir un environnement adapté permettant à des porteurs de projet en maraîchage d'effectuer leurs premiers cycles de production :

- *dans des conditions réelles de production, en favorisant un accès gratuit à la terre et en mutualisant les infrastructures et le matériel : serres, réservoir d'eau de pluie pour l'irrigation, espace de rangement, motoculteur, matériel de marché, etc.*
- *en étant encadré par une SAACE (Créa-job) pour en évaluer la faisabilité économique et en fonction du statut du porteur de projet éventuellement bénéficier des avantages offert par une couveuse d'entreprises*

L'espace-test maraîcher (ETM) est un projet qui répond à un besoin des porteurs de projet et qui interpelle plusieurs structures dans l'idée de dupliquer cette initiative. Etant donné que la proximité géographique est une condition de base pour que les candidats maraîchers puissent bénéficier d'une parcelle de terre mise à leur disposition, il est intéressant de réfléchir à une diffusion territoriale coordonnée de ce projet à divers endroits de Wallonie.

Ce projet a été initié avec un financement FEADER. Il s'est ensuite développé grâce au soutien financier reçu dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert et à un appel à projet du Fédéral portant sur l'accès à l'alimentation durable pour un public défavorisé.
Pour la mise en place de l'espace test, des investissements importants ont été nécessaires (motoculteur et accessoires, serres, bassin d'eau de pluie, système d'irrigation, espace de rangement, outillage et aménagement du terrain en friche). Cinq parcelles de 50 ares et cultivables (en conversion bio) ont ainsi été créées.

En deux ans d'activités, cinq maraichers et une productrice de semences disposent de parcelles, ainsi qu'un accompagnement technique et financier. Trois d'entre eux continuent à bénéficier de la structure dans l'attente d'un terrain privé disponible. Un maraîcher a acquis des terres lui permettant d'être complètement autonome et s'est installé comme indépendant à titre principal.

Projets d'ETM

- La Louvière : projet de développement d'une filière maraîchère dans la région du centre, porté par la Province du Hainaut en partenariat avec l'EFT ferme Delsamme et Avomarc. La ville de La Louvière propose de développer le maraîchage par l'intermédiaire de la création d'une couveuse d'entreprise et l'aménagement d'un micro-centre logistique. La couveuse viendra en aide aux nouveaux maraîchers indépendants par la mise à disposition de terrains équipés ainsi que de matériels adaptés.
- Floreffe : projet d'espace test maraîcher, porté par la coopérative « Paysans artisans » et soutenu par le BEP. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large incluant la reconversion/diversification d'une ferme existante et création d'un espace test pour des artisans fromagers.
- Est Brabant Wallon : le projet, porté par l'asbl « Le Crabe » et le Gal Culturalité, est de mettre en place un espace test maraîcher biologique. Outre l'équipement technique et la mise à disposition du terrain, les maraîchers en test bénéficieront d'un accompagnement, individuel et collectif, technique, économique ainsi que d'un support à la commercialisation de leurs produits. Si nécessaire, ils pourront également être accompagnés dans leur recherche de terrain si la première phase test débouche sur une issue positive.
- Marbehan : ADL Habay/Tintigny et le Parc Naturel Forêt d'Anlier
- Rebaix : Terre-en-vue en collaboration avec AVAP et GASAth
- Et à Bruxelles : projet de soutien à l'installation agricole à Bruxelles et en périphérie en vue de créer une ceinture alimentaire bruxelloise. L'outil principal pour lancer ce projet, porté par l'asbl « Le début des haricots », est un espace-test qui se situera à Neerpede (commune d'Anderlecht).

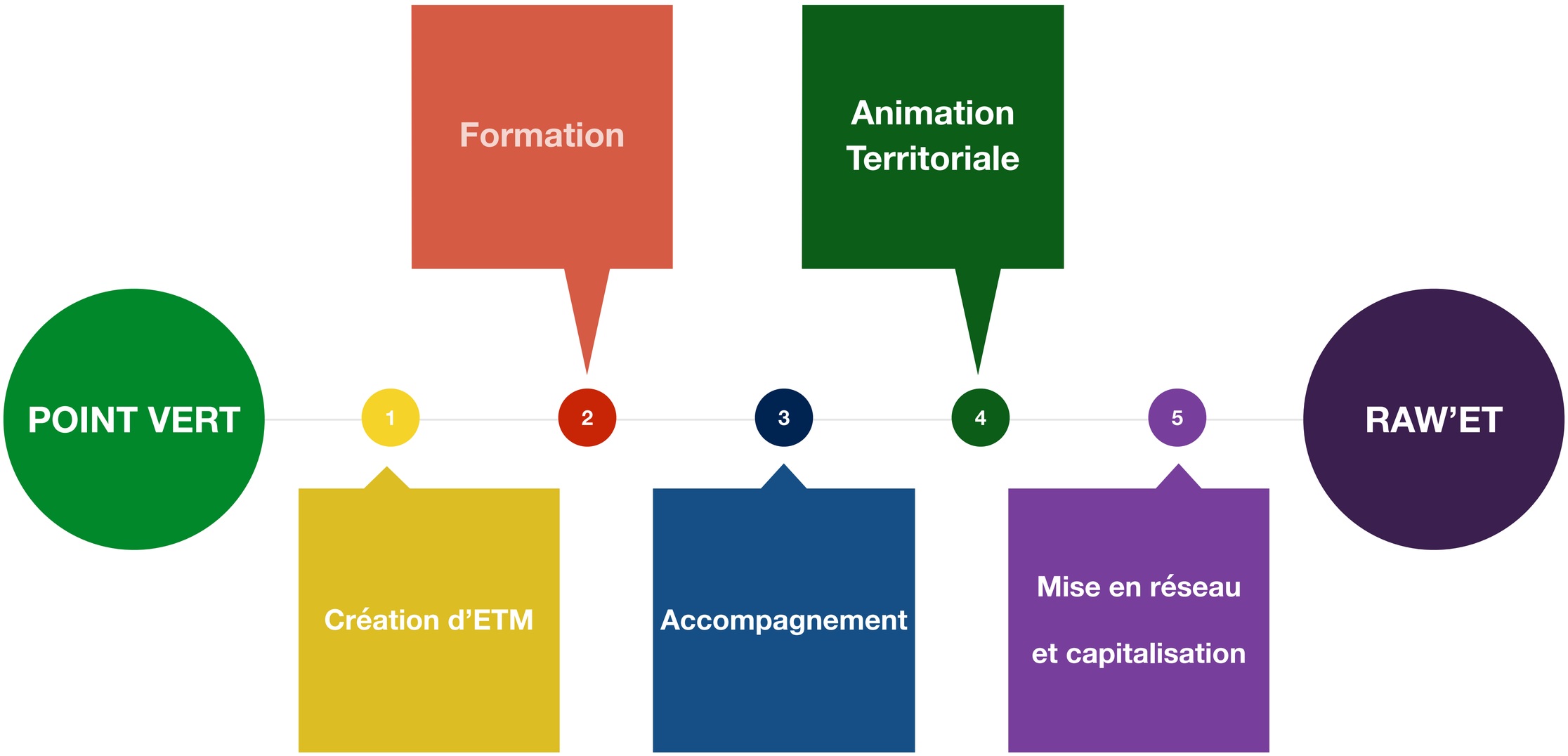
Formation
Animation Territoriale
POINT VERT
1
2
3
4
5
RAW'ET
Création d'ETM
Accompagnement
Mise en réseau et capitalisation

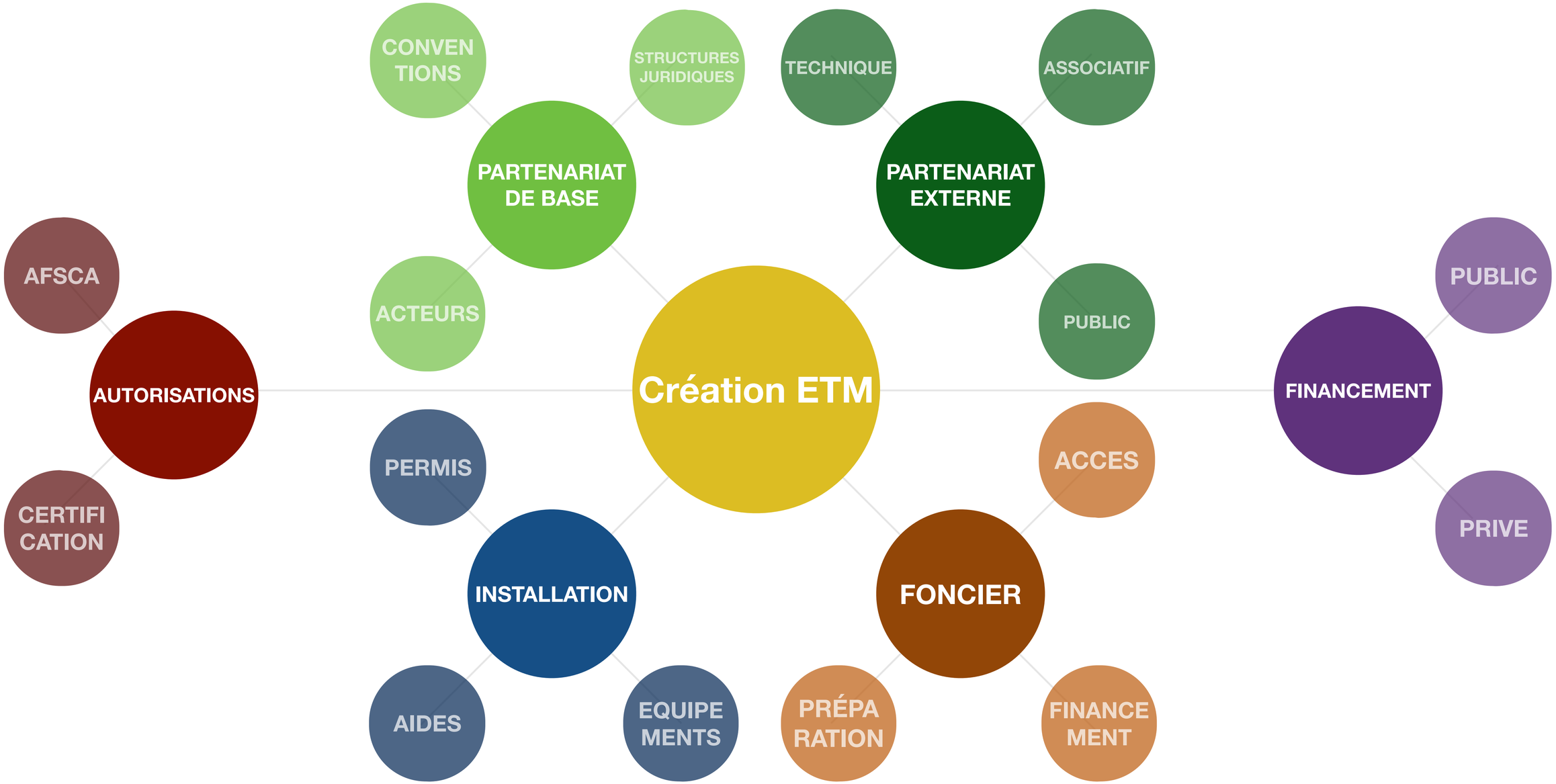
Création ETM
PARTENARIAT DE BASE
CONVEN TIONS
STRUCTURES JURIDIQUES
ACTEURS
PARTENARIAT EXTERNE
TECHNIQUE
ASSOCIATIF
PUBLIC
AUTORISATIONS
AFSCA
CERTIFI CATION
FINANCEMENT
PUBLIC
PRIVE
INSTALLATION
PERMIS
AIDES
EQUIPE MENTS
FONCIER
ACCES
PRÉPA RATION
FINANCE MENT

PARTENARIAT DE BASE

- Charte de référence : valeurs et conditions de participation de tout partenaire
- Comité de pilotage : composition, fonction et missions, critères d'évaluation définis
- Définition globale du projet d'ETM
- Création de la structure porteuse
  - procédure type de création d'un ETM : juridique et plan financier

PARTENARIAT EXTERNE

Types de partenaires :

- Financier
- Mise à disposition de terrain, infrastructures
- Technique ou scientifique
- Associations locales
- Autorités publiques territoriales
  - conventions et contractualisation
  - impliquer toutes les parties

FONCIER

- Méthode d'analyse des besoins et des caractéristiques des terres
  - base de données
- Titre de droit d'accès à long terme à la terre
  - document comparatif des types de contrats
  - accessibilité aux conseils juridiques
  - exemples de bonnes pratiques
- Aspects financiers et contreparties de l'accès
  - principe de servitude environnementale
  - responsabilité de la viabilisation du terrain selon prix ou accès aux aides
  - monitoring de l'évolution qualitative et financière du foncier

INSTALLATION

- Permis d'urbanisme et d'environnement
- Investissements de départs minimaux (matériels, infrastructures de base, accès à l'eau potable)
  - liste et outil pour chiffrer les investissements
  - identifier les achats communs
- Préparation des parcelles au départ et entre périodes
  - schéma technique d'installation
  - appropriation outil et mutualisation d'expériences

FINANCEMENT

- Inventaire des possibilités de financement public
  - organiser la veille des subventions et appels à projets
  - accessibilité des primes pour ETM
  - transfert de droit du propriétaire (risques)
- Formules et modalités et de financement privé
  - étude TeV

AUTORISATIONS

Autorisations administratives et hygiène alimentaire (AFSCA)

- document type pour parcours administratif et comme base de discussion avec autorités pour les gestionnaires et utilisateurs des ETM

Actions de mise en place d'un ETM

			Emploi	Aides	Création	Gouvernance
STRUCTURES JURIDIQUES	ASBL	COUPLÉE AVEC ASBL EXISTANTE	COMMISSION PARITAIRE DE LA STRUCTURE MÈRE	AIDES À L'EMPLOI ET À L'INVESTISSEMENT (N° DE PRODUCTEUR)	PAS DE FRAIS	PAS FORMALISATION LÉGALE DE LA GOUVERNANCE
		ASBL AUTONOME	COMMISSION PARITAIRE LIÉE À L'ACTIVITÉ	AIDES À L'EMPLOI ET À L'INVESTISSEMENT (N° DE PRODUCTEUR)	FRAIS LIMITÉS	OBJET SOCIAL ET GOUVERNANCE ADAPTÉS
	COOPÉRATIVE	SCRL	COMMISSION PARITAIRE LIÉE À L'ACTIVITÉ	AIDES À L'INVESTISSEMENT (N° DE PRODUCTEUR) & FACILITÉ D'EMPRUNT	FONDS PROPRES BUSINESS PLAN	GOUVERNANCE ADAPTÉE DÉFINITION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET AFFECTATION DES BÉNÉFICES
	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS	Objet social unique :	Mise à disposition de travailleurs aux membres		Non adaptée pour ETM	

Les structures juridiques possibles

- Comité de pilotage : fonction de comité d'accompagnement : élargi à une participation institutionnelle, pour reconnaissance et obtention de subsides
  - expérience RENATA
- Autonomisation financière partielle des ETM
  - inventaire des possibilités de générer des fonds propres (cotisation, produit de niche

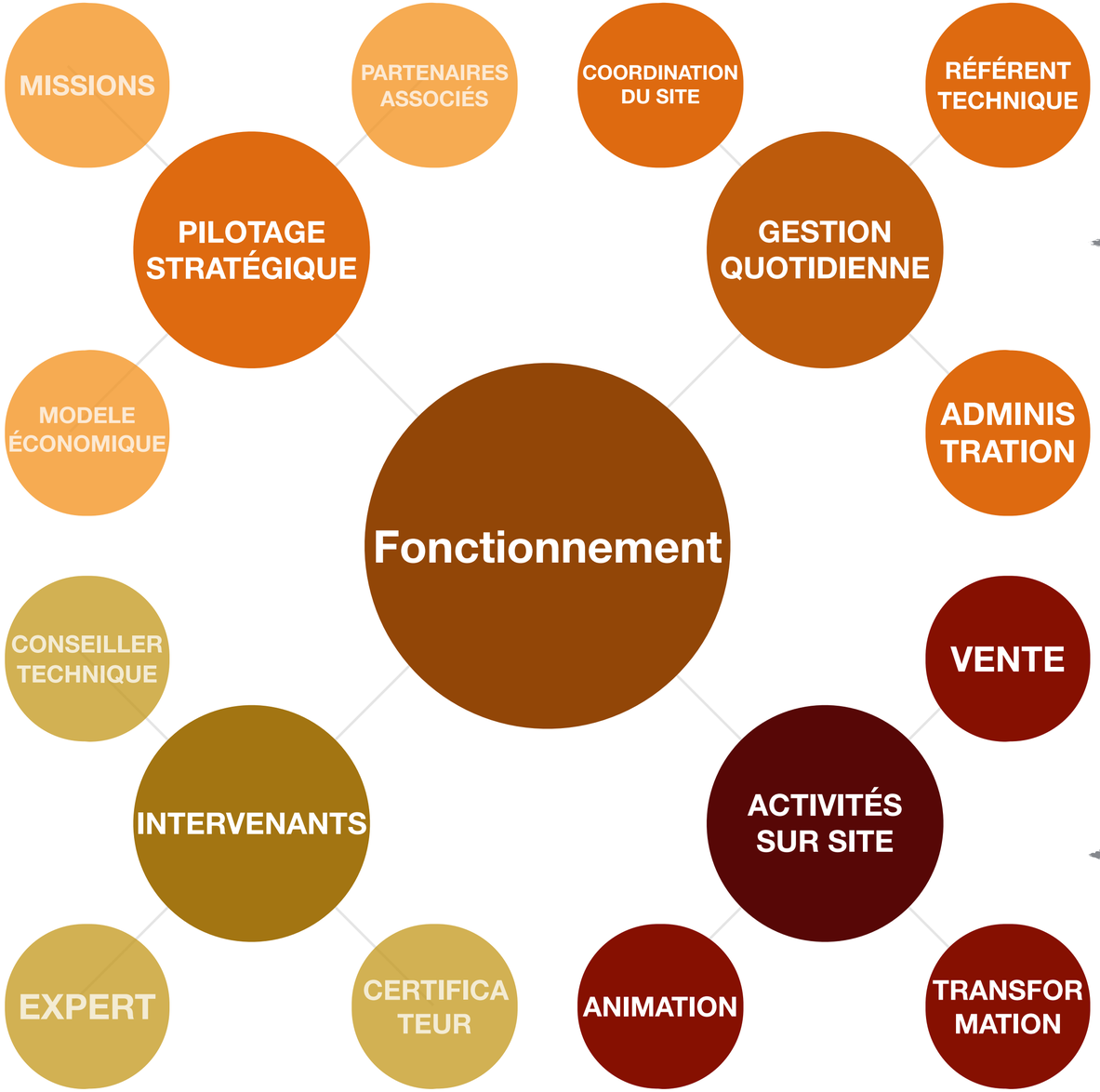

- Coordination : gestion des parcelles, mise à disposition des équipements et infrastructures, calendrier et accès au site
  - ROI : principes et modalité d'accès
- Référent technique : formateur, expert et maraicher référent
- Soutien à la commercialisation
  - responsabilité individuelle
  - intégration à un réseau structuré
  - vente à un réseau existant proposé par ETM

- Certification : obligation de double certification ETM et producteur
  - dossier et argumentaire auprès de SOCOPRO et Biowallonie
- Identification des epexrtises et conseils techniques externes mobilisables

- Typologie des animations
  - potager collectif
  - journée portes ouvertes
  - voir animation territoriale
- Vente et transformation sur place
  - produit phare à haute valeur ajoutée à commercialiser
  - package de vente de différents produits
  - contribution à l'autonomie financière

Le fonctionnement d'un ETM

Porteurs de projet

Ils ont acquis des compétences techniques et une assez bonne connaissance du métier (plan de culture, traitements des cultures, rotations, etc.) ainsi que des compétences commerciales minimales et intellectuelles.

Ils interagissent entre eux, échanges savoirs et pratiques, voire développent des complémentarités.

Ils se créent un réseau social et professionnel

Coordinateur

Référent qui assure la coordination générale du dispositif, la rencontre avec les porteurs de projet, les aspects administratifs, la promotion du système et la commercialisation

Régisseur technique

Gestion les aspects communs du site et d'accompagnement technique des porteurs de projet (conseils culturaux, plan de culture, …)

Comité de pilotage

Constitué des principaux partenaires locaux selon la configuration juridique, du partenariat local et l'évolution du projet

Réseau d'acteurs

Réseaux sociaux, professionnels, de commercialisation, de partenaires et d'expertise sur le territoire et ailleurs, où se défendent les valeurs d'une économie rurale solidaire

Parcours en ETM

01 Découverte du milieu et du métier

02 En amont

Formations techniques (agricoles) d'acquisition des connaissances nécessaires à l'intégration en ETM
Formations à la création d'entreprises, à l'étude de faisabilité et financière du projet maraîcher

- Orientations et choix possibles
- Sélection et choix de formations préalables
- Bilan socio-professionnel
- Pré-projet personnel et professionnel
- Plan de culture
- Plan d'affaires, marketing et outils de communication
- Validation par le comité de pilotage

03 Pendant le test

Accompagnement

- Mise en application du plan de culture et d'affaires et adaptation
- Suivis techniques, administratif et financier, coaching, accompagnement social , commercialisation, marketing
- Préparation du projet et des modalités d'installation (recherche de terrains et modalités de mise à disposition)
- Préparation de la sortie d'ETM : mise à jour BSP et bilan de sortie
- Montage financier, recherche de prêts et subsides

04 En aval

Formations techniques (agricoles) de perfectionnement
Gestion, commercialisation

- Formalisation de l'accès à la terre
- Appui à l'installation individuelle ou collective (contractualisation et conventions)
- Organisation et encadrement de stages (si pas réalisé avant, lié à dossier d'aide)
- Intégration sociale et professionnelle
- Réseautage post-ETM (conseils et échanges)

Une formation technique et un accompagnement adaptés au contexte et aux publics

Animation territoriale

Vision partagée du développement agricole et de l'alimentation

Animation

- Journées portes ouvertes
- Conférences thématiques
- Marché de producteurs locaux
- Animations pédagogiques
- Repas et temps de convivialité
- Potager collectif

Territoire pertinent

Cohérence socio-économique
Taille optimale : diversité et proximité des acteurs et des produits
Aire de compétence du porteurs de projet

Outils de communication

ETM : acteur central de l'animation

Acteurs ponctuels

- Traiteurs, restaurateurs et transformateurs
- Collectivités (écoles, crèches, cantines, …
- Institutions financières
- Institutions de formation agricole pour le recrutement des candidats
- Outils d'animation économique publics pour l'accès aux aides publiques
- Les propriétaires privés et publics de foncier pour l'accès à la terre pour l'ETM et les producteurs
  - invités à des réunions thématiques

Partenaires permanents

- Producteurs maraîchers installés : stages, tutorat, mutualisation d'équipements, information, formation, échanges de savoir-faire
  Opérateurs des circuits courts : GAC, coopératives de commercialisation, magasins à la ferme, épiceries locales
- Organisme de formation et d'accompagnement technique/ économique
  - invités au comité de pilotage

Consommateurs citoyens

Le rôle de l'ETM dans l'animation territoriale

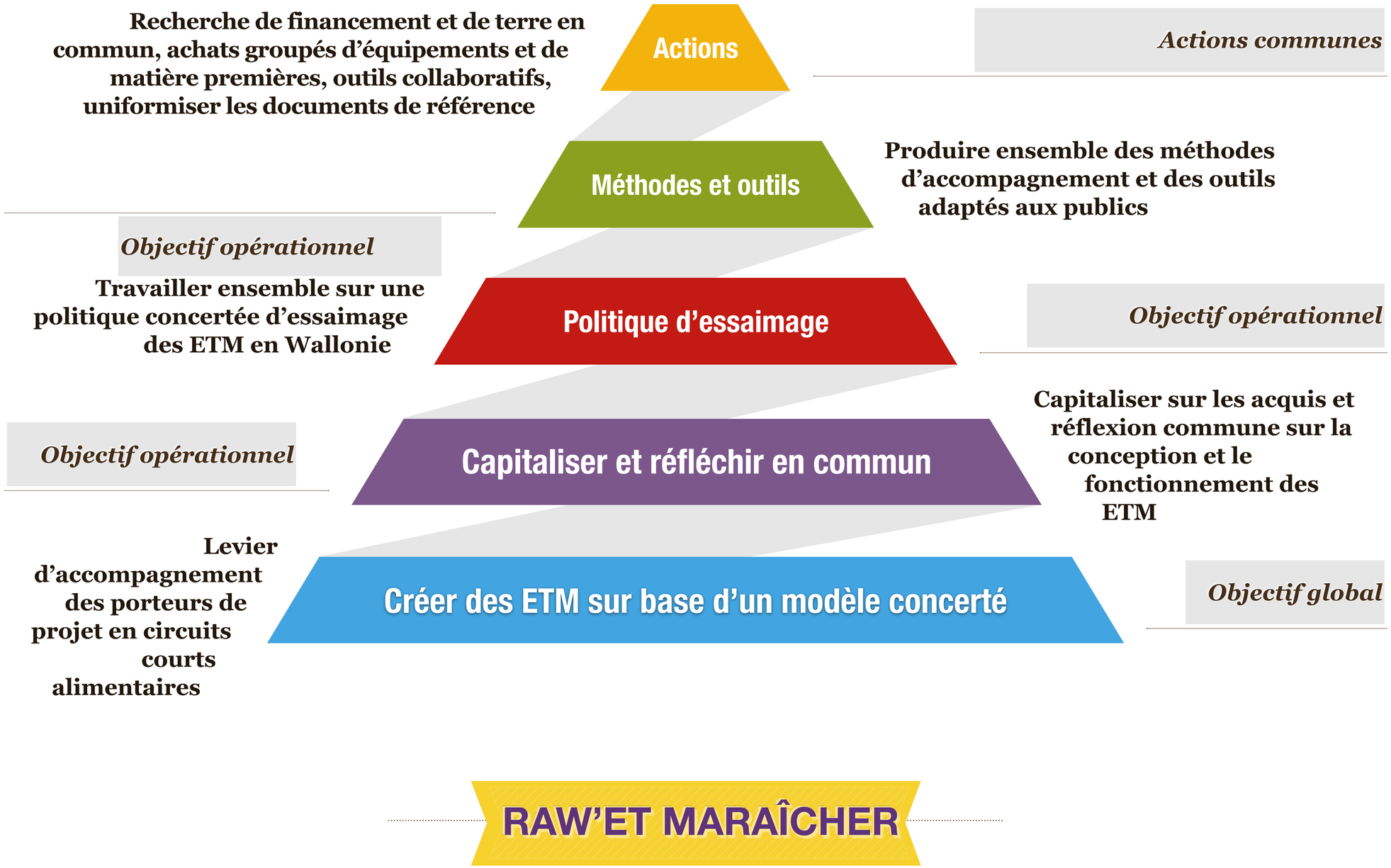

Logique d'intervention du réseau

RAW'ET MARAÎCHER

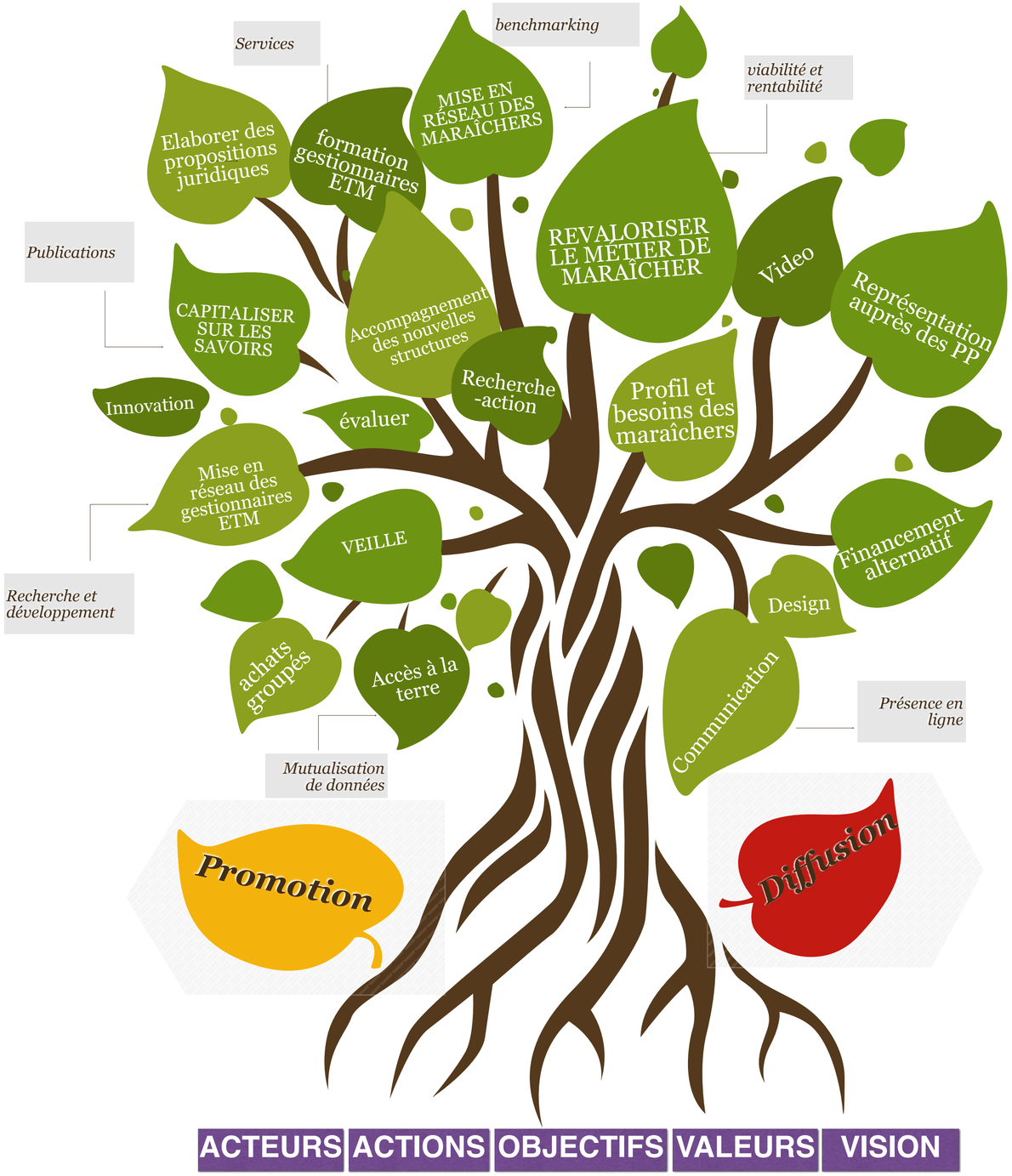

La finalité du réseau est de renforcer le développement des ETM existants et de soutenir une dynamique wallonne et européenne

Le principe de subsidiarité s'applique :

la ressource du territoire est prioritairement valorisée, mais la logique de mutualisation et d'échanges s'applique pour la stratégie d'essaimage, la représentation auprès des pouvoirs publics, la recherche de financement, les opportunités d'accès à la terre, la communication, les achats groupés, l'accompagnement de nouvelles initiatives, l'évaluation, la capitalisation, la formation et l'échange de pratiques, les visites de terrain, l'innovation et la recherche-action

Mise en réseau et actions communes

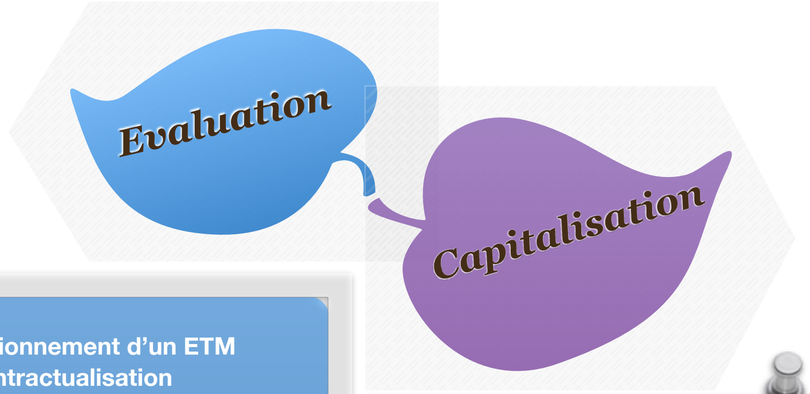

Dispositifs :

- ✓ conditions de faisabilité, de mise en œuvre et de fonctionnement d'un ETM
- ✓ le volet partenarial, les modes d'organisation et de contractualisation
- ✓ l'insertion territoriale et dans le circuit-court des ETM comme levier de création d'activités et d'emploi, outil de mutualisation des ressources locales
- ✓ le financement des ETM :
  - Modalités et opportunités de subventions
  - Financement de projets : veille programmes wallons et européens
  - Apports des partenaires et autres formules d'auto-financement
- Lancement de l'ETM : équilibre entre acception de porteurs de projets et objectivation de la capacité à réussir du porteur

Pratiques :

- ✓ Concept de parcours individualisé et adapté pour candidats et maraîchers installés
- ✓ Accompagnement et formation : modalités, outils, méthodes et pratiques
- ✓ Uniformiser et mutualiser outils, documents et conventions entre partenaires, entre opérateurs et publics
  - Analyse des profils, des besoins et des parcours des maraîchers (candidats et installés)
  - Outil d'analyse et de suivi de parcours maîtrisé par le porteur
  - Design du parcours
  - Système et modalités de validation d'un parcours

Mise en réseau des ETM et des différents types d'opérateurs liés par territoire et au plan européen

La capitalisation est envisagée à partir :

- ✓ Des expériences et acquis des ETM et des parcours des maraîchers au sein du RAW'ET
- ✓ Des visites de terrains, échanges de pratiques, séminaires wallons et européens sur les thématiques du circuit-court agricole et de l'alimentation durable, de l'économie circulaire et de l'innovation en milieu rural

En perspective :

- Développer une formation-accompagnement et une communauté de pratiques des porteurs de projet d'ETM et de leurs partenaires principaux
- Modélisation économique, organisationnelle, juridique, financière et partenaire d'un ETM
- Propositions pour adapter la législation et le cadre institutionnel pour les ETM, notamment l'accès à la terre

Je m'appelle Fabien Portier j'habite la commune de Nandrin, je suis étudiant à l'ISI en agronomie et j'ai travaillé en Afrique au Burundi où j'ai été éveillé à des façons de produire qui permettent de s'épanouir financièrement et qui tiennent la route.

*Et le choix de **Point Vert** ?* c'est la proximité.

Fabian Portier : Etudiant ISI Huy candidat maraîcher depuis une année

Un point d'attention ? Cela fait 6 mois que je suis ici. Le plus fondamental c'est la mise à disposition de terres et la proximité avec d'autres porteurs de projet et avoir des référents surtout quelqu'un qui met regarde et me met sous pression et me coache.

Et sans Point Vert ? j'aurais trouvé autre chose, mais on va au plus simple, le terrain est là et ici on a droit à l'erreur. Le politique doit prendre ses responsabilités pour créer les conditions d'un accès à la terre et de fournir aux habitants une nourriture saine. Pensons aux sarts communaux.

Je cultive 25 ares pour faire des semences de légumes, d'aromatiques et d'engrais verts, j'ai commencé sur le terrain du GAL et cela fait un mois que je commercialise. D'abord je fais les semis, puis la récolte, et le battage des semences, le nettoyage, puis séchage et ensacher. Alors on est prêts pour la commercialisation, c'est un processus très long, avec des annuelles pour lesquelles il faut un an et les bisannuelles deux ans.
Pourquoi le choix des semences ? Deux choses : les variétés qui se perdent, on fait beaucoup de recherche sur les hybrides et très peu sur les variétés fixées qui sont reproductibles partout et cultivables par tout le monde et donc elles appartiennent au peuple ! On peut refaire ses propres semences à partir des plantes alors que pour les hybrides pas du tout. Si jamais il y a une crise écologique ou de l'énergie, on n'aura plus de semences, ni de variétés. Elles s'érodent au plan génétique et ont un faible rendement. 2è chose : on perd les techniques de reproduction de semences, alors que nous grands-parents et arrières grands parents savaient. Même moi qui ai fait l'agronomie je manque de beaucoup d'infos. Qui sait encore où on trouve les graines de carottes ? Alors que c'est tout simple au final.
*Pourquoi avoir choisi **Point Vert** ?* D'abord le terrain, on m'avait proposé d'autres terrains mais c'était des prairies pas prêtes. Et puis il y avait la serre, le tracteur, le système d'arrosage, le chalet pour mettre les outils, le motoculteur. Il y a énormément d'avantages. Et puis tout le réseau de communication, le soutien moral et technique. C'est hyper riche quoi !

Fanny Lebrun : 2 années de suivi dans la production de semences

Un élément de ton parcours important à communiquer à d'autres ? C'est de faire le choix de se lancer (rires) Je rencontre énormément de jeunes qui ont plein de (bonnes) idées qui vont dans tous les sens mais qui n'osent pas se lancer et on peur de prendre des risques, c'était mon cas aussi. Ce n'est que quand on essaye que les idées se précisent, pour distinguer ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas et on acquiert de l'expérience pour aller plus loin. Tous les jours je me demande si mon projet va continuer parce que c'est très dur, beaucoup de temps à consacrer et j'ai peu d'argent. Mais tous les jours j'apprends, avec des réussites et le fait de s'accrocher d'aller au bout c'est super gratifiant. Le fait de faire le choix, d'oser et de prendre des risques est essentiel. Avec le GAL les conditions pour s'essayer sont réunies.
Tu es en plein parcours, comment vois-tu l'après, quelles sont les questions que tu te poses ? La question est que je n'ai pas de temps je travaille à 2/3 temps et j'ai énormément de travail. Je vois des gros débouchés mais je n'ai pas toutes les capacités à les développer. Je me demande comment je vais dégager du temps pour faire tout çà et avoir des moyens pour investir dans du matériel, pour être plus efficace et ne pas m'épuiser.
Tu fais tout toute seule ? Oui, mais je reçois des propositions d'aide d'amies et ma maman m'aide pour les commandes. C'est surtout du soutien moral, car techniquement je vais trois fois plus vite qu'eux.
Un dernier message aux autres ? Faut pas avoir peur faut y aller quoi !

Je ne viens pas du milieu et n'avais aucune formation préalable. On peut parler de reconversion professionnelle, qui répond à un désir profond depuis ma licence en philo, je veux agir concrètement, je veux me confronter à la nature, aux problématiques environnementales, je veux participer à ma manière à ce changement de société et donc j'ai choisis le métier de maraîcher !
Cela aurait pu être autre chose ? Il fallait un sens, c'est un projet à 3 volets : philosophique, politique et poétique. Une réflexion sur ce que je fais de ma vie, comment je participe à la société et au changement, et poétique parce qu'il y a la beauté du geste du paysan.

Renaud Devries : 3è année de suivi à Point Vert

Que mets-tu en avant comme élément fort ? Pour moi les premières barrières sont individuelles, personnelles. Le fait de disposer d'un espace cultivable résout tous mes problèmes d'adaptation. Ce qui est essentiel c'est la communication entre porteurs de projet et de recevoir des réponses immédiates des responsables du site. Il y a un frein du côté des lourdeurs administratives. Il faut respecter l'autonomie de chacun et lui laisser prendre ses décisions propres, tout en pouvant aller chercher sa solution dans l'échange avec les autres. On a besoin d'un réseau d'acteurs sur tous les aspects. En circuit court maraîcher ont doit développer 3 métiers : la gestion administrative, structurelle et commerciale. Et trouver un équilibre entre ces 3 dimensions.
Et sans Point vert ? Ici tu as 2 – 3 ans pour faire tes preuves.
Et après ? La question est chaude et délicate, j'ai travaillé 3 ans sur une parcelle et il faudrait repartir de zéro, sans compter les liens établis avec la population et le besoin de sécuriser notre emploi.

Je suis chargée de mission au GAL Pays des Condruses, j'ai participé à la mise en place de l'ETM que je coordonne. Je reçois les candidats, les écoute, les oriente, pour voir s'ils sont déjà prêts à y entrer ou s'ils doivent définir leur parcours de formation. Je fais la promotion de l'ETM auprès du secteur de la formation et des partenaires du secteur. Quand je suis arrivée le projet démarrait et j'étais motivée par l'accès à la terre et l'agriculture à taille humaine, ainsi que d'aider les porteurs de projet à le réaliser.

Tu voulais parler du côté humain de la démarche ? Oui, c'est l'aspect intéressant. On accueille une diversité de projets pour notre 3è saison, avec Renaud comme maraîcher, un producteur de blé ancien, une productrice de semences (Fanny), une jeune productrice de plantes indigènes, un projet de culture d'amarante, un projet de culture de frais en bio et de champignons sur bûche. La rencontre entre tout le monde va apporter beaucoup, des échanges sur le terrain vont avoir lieu, chacun arrive avec son propre parcours, son expérience, ses bonnes pratiques.
Cela ne fait pas non plus de la concurrence vu la diversité des produits et c'est bon pour la commercialisation cette diversité, avec des produits peu communs.

Une recommandation? : Il est important que le porteur de projet soit en situation réelle même s'il reçoit des coups de main. Cela permet de valider le plan financier et d'être crédible auprès des banques.

Kathleen Vandenhoven : coordinatrice de Point Vert relais avec les trois candidats maraîchers

Jean-François Pecheur, directeur GAL Pays des Condruses

J'ai été à l'initiative du projet Point Vert, ayant découvert ce concept à travers des lectures. Nous l'avons fait ici avec un terrain public mis à disposition par la commune de Modave. La problématique de l'accès à la terre percolait dans différents cénacles et nous avions une solution (partielle) pour permettre l'accès au foncier à des gens non issus du secteur agricole. C'est aussi le chaînon manquant entre un Service d'Insertion Sociale (Devenirs) et Point Ferme (commercialisation) que nous avions mis en place.
Un élément fort à retenir sur cette expérience ?
Les aspects financiers ne doivent pas être sous-estimés. Nous avons dû effectuer un gros travail de préparation et de mise en place. Le terrain a dû être préparé, on partait de rien, il a fallu défricher, puis travailler sur les cheminements, la création d'un bassin d'eau de pluie, la mise en place du système d'irrigation, acheter des serres, etc. L'investissement est important mais reste modeste en regard de la création d'emplois. Cette année, on soutient quand même 7 ou 8 personnes qui testent leur projet. On a l'avantage d'avoir les conseils du Centre des Technologies Agronomiques de Strée et son matériel pour préparer le terrain. Sans eux il faudrait passer par un entrepreneur agricole.
Les aspects collaboration avec de multiples partenaires demandent un mode de décision collégial, mais le porteur de projet lui ne peut attendre, il a besoin d'avancer et d'avoir un référent. Toute dynamique collective est plus lourde à gérer, mais ce qui est intéressant c'est les collaborations qui naissent sur des produits ou la commercialisation. Elles génèrent des cercles vertueux aux bénéfices des porteurs de projet. Les contraintes ne sont pas dues uniquement au fonctionnement, mais également et au respect des normes bio, par exemple. Cela peut paraître évident, mais lorsque le certificateur effectue sa visite annuelle, il faut que tous les porteurs aient leur carnet de culture en ordre. C'est l'espace test qui est reconnu comme producteur, dès lors pour être en conformité, nous devons parfois courir après certains documents, d'où l'importance de la coordination au sein de ce type de dispositif. Pour le porteur de projets, Point Vert permet d'asseoir une crédibilité, de se faire les dents, même si les banques ne prennent pas en considération ce type de projet pour le moment, sauf s'il y a un terrain ou des garanties. Il faut se tourner vers CREDAL pour les prêts.
Et pour la suite? On commence à se poser la question du renouvellement des porteurs de projet et de consolider les porteurs de projet sortant en recherchant d'autres terrains localement. On a l'avantage d'avoir un réseau de 7 communes pour sensibiliser les propriétaires. Il faudrait structurer la démarche pour recenser les opportunités et les caractéristiques de ces parcelles, ainsi que les formules de location ou mise à disposition. Cependant, le bouche à oreille fonctionne toujours. La commune d'Anthisnes est prête à mettre des terrains à disposition. Il faudrait faire le cadastre de ces terres potentiellement disponibles au sein des communes, des CPAS et des fabriques d'églises qui sont les premiers interlocuteurs.
Les structures comme les GAL doivent prendre leur responsabilité en tant qu'animateur du développement territorial pour assurer la suite avec les porteurs de projet et interconnecter avec d'autres initiatives. Par exemple, dans la cadre de l'ODR de Modave, des ateliers ruraux vont être construits. Ils pourraient accueillir des producteurs pour le stockage ou la transformation.
On est complémentaire !